



Mars 2007

N° 2

INFORMATIONS MUNICIPALES

C.L.S.H.

Le programme est disponible en mairie et sur le site Internet. Des permanences sont mises en place pour les inscriptions, merci de les respecter.

Le CLSH est ouvert du 5 au 13 avril.

Les travaux en cours

- Salle Omnisports :
Les travaux de revêtement de sol sont terminés.
- Station d'épuration :
Les travaux de terrassement sont finis.
- Lotissement :
Le plan est consultable en mairie. Le prix du m² est fixé à 30 € net vendeur.
- Piscine :
La dernière tranche des travaux du grand bassin est en cours de réalisation.
- Saint-Cadou :
Les travaux d'aménagement du bourg sont achevés.

Horaires d'ouverture :

MAIRIE

Du lundi au vendredi :
De 8 h 30 à 12 h 00
De 13 h 30 à 17 h 00

Le samedi :
De 8 h 30 à 12 h 00

DECHETTERIE

(horaires d'été)

Lundi Mercredi Samedi :
de 9 h à 12 h et
de 14 h à 18 h 30

Vendredi : de 14 h à 18 h 30

BIBLIOTHEQUE

Lundi et vendredi :
16 h 30 à 18 h
Mercredi et samedi :
10 h à 11h30

Permanences en mairie

A.D.I.L. : le 4^{ème} mardi du mois de 9 h à 12 h

Affaires sociales : le jeudi de 14 h à 15 h 30 (sur rendez-vous)

Assistante sociale MSA : s'adresser à la MSA de Morlaix

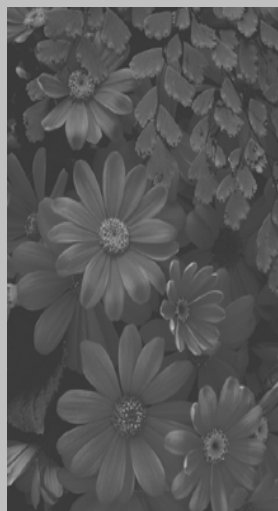
Conciliateur : le 2^{ème} jeudi du mois de 14 h 30 à 16 h 30 (sur rendez-vous)

Mission locale : le 3^{ème} jeudi du mois de 14 h à 17 h

Plan Local Habitat : les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 14 h à 15 h 30

B.I.S.

Brèves Infos SIZUN – Saint-Cadou



Conseil Municipal du 30 Janvier 2007

- **Enquête publique Parc Naturel Régional d'Armorique (Ménez-Meur) :** Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'exploitation d'un établissement de présentation au public d'animaux de la faune sauvage.
- **Legs FAYET :** Le Conseil Municipal autorise la vente d'un local commercial, d'un logement et d'une cave dépendant de l'immeuble 71, rue Jeanne d'Arc à SAINT-MANDE au profit de M. et Mme VILLETTE au prix de 245 000 € et donne tous pouvoirs au Maire avec faculté de substituer .
- **Restauration charpente et couverture EGLISE de SIZUN :** Le Conseil Municipal émet un accord de principe à une maîtrise d'ouvrage communale.
- **Renouvellement ligne de trésorerie :** Le Conseil Municipal décide de renouveler le crédit de trésorerie et de porter le montant à 500 000 €.
- **Adhésion et retrait S.I.M.I.F. (Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère) :** Le Conseil Municipal émet un avis favorable au retrait du syndicat de la commune de Langolen et à l'adhésion de la commune de Landunvez.
- **Demandes de subventions :** Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la demande de subvention de la société de chasse pour l'achat de huit parcelles de landes.
- **Marché de transports scolaires :** Le groupement CARS DE L'ELORN/CAT/LABAT a présenté une offre au Conseil Général pour la desserte des établissements scolaires pour un montant de 94 370,16 € HT pour une année d'exécution. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché correspondant pour les 3 années scolaires 2006/2007, 2008/2009 et 2009/2010.
- **Demandes d'achat de terrains communaux :** Le Conseil Municipal émet un accord de principe, après enquête publique, aux demandes de M. Thierry LE MENN, Créac'h An Drell et M. Michel ELLEOUET, Kermorus.
- **COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :**
- **Urbanisme :**
 - parking école primaire : compte tenu de la dangerosité du parking extérieur à l'école primaire, les grilles seront ouvertes sous la responsabilité d'un agent communal le matin à 8h35 jusqu'à 8h50. Le Conseil Municipal donne son accord pendant 3 mois à l'essai.
 - parking près de la salle de sports : Les terrains de la succession Merrien semblent être en vente. La commune doit prendre contact avec les propriétaires ou le notaire chargé de la succession pour éventuellement se porter acquéreur d'une partie de la parcelle pour y faire des parkings.
 - **Informations commission sports, jeunesse et vie associative :**
- ① **commission animation jeunesse à la Communauté de Communes :**
- le point a été fait sur le TELETHON communautaire.
 - mise en place d'un contrat enfance-jeunesse au lieu des contrats enfance et temps libre : présentation le jeudi 1^{er} février à la CCPL.
 - renouvellement des bourses BAFA et BAFD pour 25 dossiers.
 - matériel communautaire : de nouveaux barnums et du matériel de chauffage pour les salles sont en commande.
- ② **bilan CLSH 2006 :** déficit de 9 319,14 € (essayer de réduire les charges de personnel).
- ③ **piscine :** dernières négociations en cours avec la société Atlantique Piscine.
- ④ **Salle Omnisports :** les travaux suivent leur cours.
- **Aménagement de la rue de l'Argoat :**
- Le projet réalisé par ING Concept a été présenté aux membres du Conseil Municipal et aux riverains de la rue de l'Argoat le 5 février à 20h00 à la salle Saint-Ildut.

ENQUETES PUBLIQUES

- M. LE MENN Thierry demande l'acquisition d'un terrain communal d'environ 160 m² à Créac'h An Drell
 - M. ELLEOUET Michel demande l'acquisition d'un terrain communal jouxtant sa propriété à Kermorus
- Le Conseil Municipal a émis un avis favorable de principe à ces demandes.*
- Une enquête publique aura lieu en mairie du 3 au 13 avril 2007 – un registre sera ouvert.**

COMMUNIQUES

MAIRIE : Avis aux nouveaux arrivants : Il est important de nous signaler votre arrivée sur la commune en Mairie mais aussi votre départ éventuel (inscription sur liste électorale, eau...).

MAIRIE : Photocopie : Nous vous informons que des commerces du centre-bourg effectuent également des photocopies.

CLIC : Le Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie a été mis en place à l'initiative du Conseil Général. Une antenne a été créée à Landivisiau (☎ 02.98.68.49.85). Le but est de faciliter la vie quotidienne des personnes âgées de 60 ans et plus. La coordinatrice du CLIC, Delphine Guyo propose des permanences à la Résidence du Val d'Elorn à Sizun le 3^{ème} lundi de chaque mois de 14h à 15h30. Première permanence lundi 16 avril 2007.

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) : Les bureaux de l'association cantonale de l'ADMR se situent à l'office du tourisme, 3, rue de l'Argoat à Sizun. Désormais l'entrée se fait par l'arrière du bâtiment (entre l'office du tourisme et le Café du Centre). Un fléchage est mis en place.

FEREDEC : Chaque hiver les populations migrantes d'étourneaux en Bretagne occasionnent des dégâts importants aux semis de céréales. Une fiche d'observations des dégâts est disponible en mairie.

CROIX ROUGE FRANCAISE : La délégation Locale de Landerneau organise des stages de **formation aux premiers secours** (AFPS). Nombre de places limité à 10. La **Vesti-Boutique** est ouverte à tous et offre aux familles ayant des difficultés financières la possibilité de se vêtir correctement : horaires d'ouverture : le mercredi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h30 à 12h00. Toute personne souhaitant devenir secouriste bénévole à Landerneau peut contacter la Croix Rouge au 02-98-85-01-10 ou par mail : dl.landerneau@croix-rouge.fr

IMPOTS : Savez-vous que vous pouvez disposer d'un espace personnel sur le site www.impots.gouv.fr et avoir ainsi accès à un ensemble de services en ligne ? Pour cela, n'attendez pas le mois de mai ! Allez dès à présent sur le site www.impots.gouv.fr à la rubrique « Particuliers » → « Espace abonné » → « Accédez à votre espace » et demandez votre certificat électronique, pour télécharger en toute tranquillité en mai.

SOUS-PREFECTURE : Pour connaître la situation d'une demande de **passport ou de carte d'identité**, les usagers peuvent consulter les sites Internet qui suivent : www.interieur.gouv.fr rubrique « Vos démarches » ou www.finistere.pref.gouv.fr rubrique « Vos démarches ».

CAF : Déclaration de ressources : Les allocataires peuvent à partir du 17 avril 2007 et jusqu'au 30 juin 2007 saisir leur déclaration en ligne sur le www.caf.fr Chaque allocataire pourra y accéder avec son numéro d'allocataire et son code confidentiel. Il est préférable d'attendre d'avoir reçu tous les justificatifs de salaires, pensions, indemnités ou autre et de s'aider de la déclaration pré-remplie des impôts. Information au 0 820 25 25 25 (0,118 €/mn).

ELECTIONS

Les élections présidentielles auront lieu le 22 avril (1^{er} tour) et le 6 mai (2^{ème} tour) et les élections législatives auront lieu le 10 juin (1^{er} tour) et le 17 juin (2^{ème} tour). Chaque électeur recevra sa carte électorale fin mars. Merci de signaler les éventuelles erreurs en mairie.

LA COLLECTE SELECTIVE

La collecte sélective est réalisée en points d'apports volontaires. C'est-à-dire que chaque habitant doit apporter ses emballages dans les conteneurs spécifiques implantés sur chacune des communes. A Sizun, le point d'apport se trouve, rue de l'Elorn. Vous avez également un point d'apport à Saint-Cadou et en déchetterie.

Les consignes de tri

Le conteneur à bande verte :

Pour les bouteilles et les bocaux en verre, débarrassés des bouchons et couvercles. Nous rappelons qu'il est inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

Les interdits : ampoules, vitres, vaisselle...

N.B. : le défi du cheval de verre continue ! L'an prochain, la commune qui aura le mieux progressé pour la collecte du verre se verra remettre un trophée. Pensez à trier vos bouteilles en verre et vos bocaux ! (y compris ceux de mayonnaise, cornichons, sauce tomate, confiture, etc.)

Le conteneur à bande jaune ou aire grillagée :

Ce conteneur est destiné aux bouteilles plastiques, flacons de shampoing, briques alimentaires, cartonnets d'emballages, cannettes acier et alu, barquettes d'aluminium, bidons de sirop (ex. : grenadine)

Les interdits : films plastiques, barquettes en plastique, barquettes de polystyrène, bouteilles de produits toxiques...

Le conteneur à bande bleue :

Ce conteneur est destiné aux journaux, magazines, catalogues et prospectus débarrassés des films plastiques.

Les interdits : papier peint, papiers salis...

Eco Point Rue de l'Elorn

Aux usagers

Merci de respecter cet endroit. Les déchets doivent être mis dans les conteneurs prévus à cet effet et non sur le sol. Le non-respect est passible d'amendes

Pour tout renseignement sur les consignes de tri, contactez votre ambassadrice du tri du lundi au vendredi matin
☎ 02.98.68.42.41

